

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

Numéro de l'annexe financière / avenant :

A	C	I	0	5	9	2	6	2	0	0	7	A	0	M	0
dept								n° d'ordre				avenant		modification	

ANNEXE à la CONVENTION ENTRE L'ÉTAT et LA STRUCTURE PORTEUSE DU OU DES ACI

LA CONVENTION CADRE

Date de dépôt de la demande de financement : 01/12/2025

Date de début d'effet de la convention : 01/01/2026

Date de signature de la convention : 30/12/2025

Date de fin d'effet de la convention : 31/12/2026

Numéro de convention : 059 010126 ACI 02007

Annuelle Pluriannuelle Nb d'années : 1

L'ORGANISME CONVENTIONNÉ

Dénomination : VALORISATION INCLUSION ETHIQUE 59

Adresse : 4120 Route DE TOURNAI
59500 DOUAI

N° SIRET : 90001343400031

Téléphone : -

Adresse à laquelle les documents administratifs et financiers doivent être envoyés si différente de l'adresse ci-dessus

Adresse : 4120 Route DE TOURNAI
59500 DOUAI

Téléphone : -

Informations complémentaires relatives à la structure d'insertion

Catégorie juridique : 9220 - Association déclarée

Code NAF : 7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines

Code IDCC : 3016 - Convention collective des Ateliers Chantiers d'Insertion

Nombre d'ateliers et chantiers d'insertion portés par l'organisme conventionné : 1

Correspondant - Nom et prénom : FELOUKI Sofiane

Courriel : sofianefelouki.presidentvie59@gmail.com

Durée collective hebdomadaire de travail appliquée dans l'établissement (en heures et minutes) : 35 : 00

N° de convention cadre précédente : 059 010123 ACI 01087

Autre conventionnement au titre de l'IAE : oui non

Si oui, N° d'annexe EI : -

N° d'annexe AI : -

N° d'annexe ACI : -

Autre conventionnement : oui non au titre de : CHRS Organisme de formation

Autres, préciser : -

INFORMATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS DE L'ORGANISME CONVENTIONNÉ

Effectif salarié total de l'organisme conventionné au 31 décembre de l'année précédente (salariés permanents et salariés en insertion) : 15

Nombre d'ETP sur l'année précédente : 11.89

dont personnes agréées par Pôle emploi au titre de l'IAE : 13

Nombre d'ETP sur l'année précédente : 9.89

dont nombre de salariés en charge de l'encadrement technique et de l'accompagnement socioprofessionnel : 2

Nombre d'ETP sur l'année précédente : 2.00

Nombre de travailleurs non salariés dans la structure (hors bénévoles) : 0

Nombre d'ETP sur l'année précédente : 0.00

Nombre de prestataires externes en charge de l'encadrement technique et de l'accompagnement socioprofessionnel : 0

Nombre d'ETP sur l'année précédente : 0.00

ATELIER(S) ET CHANTIER(S) D'INSERTION

Dénomination : VALORISATION INCLUSION ETHIQUE 59

N° SIRET (si différent de la structure porteuse) : 90001343400031

Secteur d'activité : 00 – Autre

Nombre de salariés en insertion prévus pour l'ACI : 27

Nombre d'ETP : 20.00

Nombre de salariés permanents en charge de l'encadrement technique des salariés en insertion : 1

Nombre d'ETP : 1.00

Nombre de salariés permanents en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion : 1

Nombre d'ETP : 1.00

Dénomination :

N° SIRET (si différent de la structure porteuse) :

Secteur d'activité :

Nombre de salariés en insertion prévus pour l'ACI :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'encadrement technique des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

Dénomination :

N° SIRET (si différent de la structure porteuse) :

Secteur d'activité :

Nombre de salariés en insertion prévus pour l'ACI :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'encadrement technique des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

Dénomination :

N° SIRET (si différent de la structure porteuse) :

Secteur d'activité :

Nombre de salariés en insertion prévus pour l'ACI :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'encadrement technique des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

Nombre de salariés permanents en charge de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion :

Nombre d'ETP :

FINANCEMENT DE L'AIDE AU POSTE D'INSERTION

Date de début d'effet de l'annexe financière : 01/01/2026

Montant total

Date de fin d'effet de l'annexe financière : 31/12/2026

• des aides aux postes (en euros)* : 223422.14 €

Nombre de postes d'insertion en ETP : 9.34

• Bénéficiez-vous d'un co-financement : oui non

Dont nombre d'ETP en CDI Inclusion : 0.00

Dont montant cofinancé : 0.00 €

Taux de conventionnement en CDI Inclusion : 0.00

Financé par : –

Durée annuelle en heures de l'ETP (poste d'insertion) : 1820

Montant unitaire annuel de l'aide au poste (en euros)* : 23921.00 €

* Montant unitaire en vigueur à la date du début d'effet de l'annexe financière

* Le montant de l'aide au poste est distinct et plafonné pour chaque financeur.
Pour le cofinanceur, il est plafonné à hauteur du montant cofinancé. Pour l'Etat, il est plafonné à hauteur du montant total de l'annexe financière moins le montant cofinance (part Etat).**INFORMATIONS COMPTABLES DU DERNIER EXERCICE DISPONIBLE**

Montant total de la masse salariale (en euros) : 230280.00 €

• dont salariés agréés (en euros) : 207440.32 €

Total des produits d'exploitation : 0 €

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2023

• dont ventes et prestations : 0 €

• dont aides ou subventions complémentaires (en euros) : oui non

Commune : – €

Intercommunalité : – €

Département : – €

Région : – €

État (hors IAE et contrats aidés) : – €

FSE : – €

PLIE : – €

AGEFIPH : – €

Autre aide publique : – €

Origine autre aide publique : –

Fondation : – €

OBJECTIFS NÉGOCIÉS

Nombre prévisionnel de sorties* pour la période couverte par l'annexe : 14

Sorties* dynamiques (sorties* dans l'emploi durable + sorties* dans l'emploi de transition + sorties* positives)

Objectif prévisionnel de sorties* dynamiques : 60.00 %

dont (cf. codification des types de sorties) :

- **Sorties* dans l'emploi durable**

Objectif prévisionnel de sorties* dans l'emploi durable : 25.00 %

- **Sorties* dans l'emploi de transition**

Objectif prévisionnel de sorties* dans l'emploi de transition : 20.00 %

- **Sorties* positives**

Objectif prévisionnel de sorties* positives : 15.00 %

* Doivent être considérées comme des sorties, le départ définitif des salariés restés trois mois consécutifs et plus dans la structure

Le contrôle de l'application de cette convention est effectué par la D(R)(I)EETS/DDETS. En cas de non exécution de la présente convention, les sommes déjà versées font l'objet d'un ordre de reversement. L'organisme conventionné déclare avoir pris connaissance des dispositions générales de la convention.

Date de signature :

Pour l'État
(Qualité, signature et cachet)

La Structure porteuse
(Qualité, signature et cachet)

Le Cofinanceur



(Qualité, signature et cachet)

Validé électroniquement par
FLAMENT Melissa
responsable délégué
le 12/01/2026 à 11h33

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR 76 1350 7001 4532 3444 0213 935

BIC : CCBPFRPLIL

Titulaire du compte : VALORISATION INCLUSION ETH

Domiciliation : BP NORD MARCQ B AG CENTR

Le représentant de la Structure d'Insertion (raison sociale de la SIAE) signataire de la présente annexe financière confirme que les coordonnées bancaires ci-contre et saisies dans le portail « IAE » sont à prendre en compte pour le paiement de l'aide au poste IAE. Le représentant de la Structure d'Insertion a pris acte que, conformément à la réglementation en vigueur, le versement de l'aide au poste est subordonné à l'existence d'une convention cadre signée par les autorités compétentes et en cours de validité. Le représentant de la Structure d'Insertion signataire s'engage par ailleurs à signaler toute modification des informations renseignées ci-dessus ultérieure à cette déclaration via l'extranet IAE.

À imprimer en cinq exemplaires pour les destinataires suivants :

ASP (version originale) / D(R)(I)EETS/DDETS / Cofinanceur / Structure d'insertion / URSSAF

France Métropolitaine :

ASP Direction régionale Occitanie
Service en charge des mesures de l'IAE
Parc Georges Besse
115 allée Norbert Wiener
Immeuble Arche Bötti - CS 70001
30039 Nîmes Cedex 1

0 809 548 888 Service gratuit + prix appel

gestion-iae-nimes@asp.gouv.fr

Antilles-Guyane-St Pierre et Miquelon :

ASP Direction interrégionale Antilles - Guyane
Service en charge des mesures de l'IAE
Immeuble Foumi Voie Verte Jarry
97122 Baie-Mahault

0 590 38 76 47

gestion-iae-guad@asp.gouv.fr

Réunion-Mayotte :

ASP Direction interrégionale Océan Indien
Service en charge des mesures de l'IAE
2 rue Lory Les Bas
CS 21003
97497 Sainte-Clotilde Cedex

0 262 92 44 92

stdenis-gestion-iae-reun@asp.gouv.fr